



Ambulancier négligent vis à vis d'une personne

Par **mash**, le **21/02/2013** à **20:39**

-bonsoir a tous ; ma compagne a été hospitalisée dans un service d'urgence . apres une journée passer aux urgences pour difficulté respiratoire sur a une aggravation de la grippe le medecin decide de la renvoyer au domicile .2 ambulanciers viennent la chercher et ne la raccompagne pas jusqu'au domicile il la dépose devant le portail et ils connaissent mon domicile (voir plus bas) ; il la dépose devant . en sachant que pour accéder a ma maison il y a une grosse pente. j'arrive un quart d'heure apres et je la trouve dans un etat de detresse respiratoire gravissimes ; je fait appel au samu ; qui suite a mon appel m'envoie un smur a mon domicile (équipe medicale du samu).et re evacuation a l'hopital .

-donc je compte attaquer ces ambulanciers ; ils ont été punis de 3 jours de mise a pieds !!!! et le plus triste ce sont 2 collègues de travail car je suis aussi ambulancier et dans la meme société !!!!

-que dois-je faire ?[smile17]
merci d'avance cordialement.